



COMMUNIQUE DE PRESSE

**PALMARES ALTARES DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES**  
**4<sup>ème</sup> trimestre et bilan de l'année 2018**

**54 600 défaillances d'entreprises en 2018 (-1,0%)**

**Dont 14 855 sur le 4<sup>e</sup> trimestre (+4,2%)**

**Accélération des difficultés des sociétés de plus de 100 salariés**  
**171 000 emplois menacés en 2018 (+2,7%) dont 48 600 sur le 4<sup>e</sup> trimestre (+14,4%).**

**Paris le 24 janvier 2019** – La société Altares, expert de l'information sur les entreprises, partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, présente son étude sur les défaillances d'entreprises : analyse du 4<sup>ème</sup> trimestre et bilan de l'année 2018.

2016 parvenait enfin à faire tomber le mur des 60 000 défaillances d'entreprises, dressé par la crise au printemps 2009. Dans la foulée, 2017 revenait au niveau de sinistralité de fin 2008 aux environs de 55 000 ouvertures de procédures collectives. 2018 portait alors l'ambition d'approcher le seuil des 50 000 procédures, comme en 2007, avant le tsunami des subprimes.

Mais la conjoncture a déjoué les plans. Si les prévisions de croissance pouvaient être régulièrement corrigées à la hausse en 2017, elles ont, en revanche, été revues à la baisse tout au long de l'année 2018. Dans ces conditions, la dynamique de reflux des défaillances d'entreprises a été freinée et 2018 ne s'améliore qu'à l'épaisseur du trait. 54 600 procédures collectives ont été prononcées, soit à peine 1% de moins qu'en 2017. Si le premier trimestre avait été encore très favorable (-9%), le deuxième ne restait dans le vert (-2%) qu'à la faveur d'un bon mois de mai, tandis que le troisième trimestre (+6%) révélait plus clairement un changement de cap. Le dernier trimestre (+4%) n'a pas corrigé la trajectoire.

*« Lorsque s'amorce le mouvement des « gilets jaunes » en novembre, les entreprises sont donc déjà fragilisées par des trésoreries sous tensions depuis plusieurs semaines. »* constate Thierry MILLON  
Directeur des études de la société Altares

« Pour nombre des plus petites d'entre elles, en particulier dans le commerce de l'habillement, le défi de novembre-décembre était de réussir à rattraper une partie du chiffre d'affaires perdu les mois précédents. Mais c'était parfois déjà trop tard et les perturbations ont pu donner le coup de grâce à certains commerces. D'autres sont encore debout mais, par manque de trésorerie, en situation de ne plus pouvoir payer leurs fournisseurs. Ceux-là ont 45 jours après le constat de l'état de cessation de paiement pour redresser la situation ou la déclarer au tribunal compétent (déposer le bilan). »

Sur l'ensemble de l'année, la quasi stabilité (-1%) du nombre de défaillances d'entreprises masque en réalité une forte augmentation de la sinistralité des grandes PME. En effet, tombées à 122 en 2017, un nombre au plus bas depuis 2007, les défaillances de sociétés de plus de 100 salariés repartent à la hausse et bondissent de 11,5% en 2018 dont plus de 24% sur le seul dernier trimestre. Ces sociétés anciennes, créées en moyenne il y a plus de 25 ans, portent à elles seules 9 300 (19%) des 48 600 emplois menacés sur le dernier trimestre, et 30 000 (18%) des 171 000 emplois menacés sur 2018.

#### Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure sur cinq ans.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017T4	2018T4	Evolution T4 2018/2017
Sauvegardes	1647	1543	1301	1184	1054	-11,0%	278	290	4,3%
Redressements Judiciaires ou Liquidations judiciaires directes	61 361	61 879	57 297	53 991	53 573	-0,8%	13 942	14 525	4,2%
dont RJ	18 205	18 494	17 768	16 472	16 359	-0,7%	4 333	4 531	4,6%
dont LJ	43 156	43 385	39 529	37 519	37 214	-0,8%	9 609	9 994	4,0%
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>63 008</b>	<b>63 422</b>	<b>58 598</b>	<b>55 175</b>	<b>54 627</b>	<b>-1,0%</b>	<b>14 220</b>	<b>14 815</b>	<b>4,2%</b>
Dont PME > 100 salariés	187	165	135	122	136	11,5%	33	41	24,2%
Ensemble Emplois menacés	245 900	235 000	197 200	166 500	171 000	2,7%	42 500	48 600	14,4%

#### Augmentation du risque chez les PME

Redressements et liquidations judiciaires directes évoluent de la même façon au rythme de -1 % sur l'année et concentrent toujours 98% de l'ensemble des procédures pour seulement 2% de sauvegardes, dont les ouvertures reculent de plus de 11% en 2018. Sur le seul dernier trimestre, le nombre de redressements judiciaires se stabilise proche de 16 500 tandis que les liquidations directes augmentent de 4% à 10 000, illustrant l'accentuation des tensions financières.

Le taux de liquidation reste inversement proportionnel à la taille des entreprises. Près des trois quart (72%) des structures de moins de 3 salariés sont immédiatement liquidées, contre 17% pour celles de plus de 100 salariés. Ces dernières présentaient toutefois l'année dernière un taux de liquidation plus bas, sous les 14%.

Plus de neuf entreprises défaillantes sur dix (94%) sont des TPE de moins de dix salariés, ce sont donc elles qui rythment le bal (-1% sur l'année et +3,6% sur le dernier trimestre). Toutefois, outre les grandes structures de plus de 100 salariés, dont la sinistralité augmente fortement, les PME de 10 à 49 salariés s'inscrivent elles-aussi sur une tendance délicate. Sur 2018 cette taille d'entreprises a viré au rouge dès le 2<sup>e</sup> trimestre (+3%) confirmant au 3<sup>e</sup> (+3%) mais accélérant sur le 4<sup>e</sup> (+13%).

Plus de la moitié (53%) des structures défaillantes, majoritairement âgées de 4 à 10 ans, sont des SARL. Toutefois les sociétés par actions simplifiées (SAS) sont de plus en plus nombreuses (+23%), témoignant du succès de cette forme juridique en créations d'entreprises ; une note de l'INSEE de janvier 2018 (N° 1685) observe en effet que les SAS représentaient 60 % des créations de sociétés en 2017, après 56 % en 2016, 48 % en 2015 et 39 % en 2014.

Parmi les autres catégories juridiques défaillantes, 941 sont des associations déclarées, un nombre stable par rapport à 2017 mais en augmentation de 7% sur le second semestre ; plus d'une centaine officient dans le sport, elles sont autant dans le spectacle ou dans l'action sociale.

### Les défaillances s'accroissent en fin d'année dans tous les secteurs

Si les tendances semblent bonnes sur l'année, elles ont progressivement viré au rouge au fil des mois ; **sur le dernier trimestre, dans la plupart des secteurs, les défaillances sont reparties à la hausse.**

**L'industrie manufacturière** semble porter le retournement le plus sensible avec une lourde dégradation de +27,9% sur le dernier trimestre, alors que la tendance annuelle est encore favorable (-5,0%). Ces tendances doivent, toutefois, être nuancées. En effet, comme sur le troisième trimestre dans les services avec les sociétés SNC GIR REUNION, le quatrième trimestre compte une centaine de liquidations judiciaires prononcées également à la Réunion à l'encontre de sociétés HEDIOS RENDEMENT (numérotées de 100 à 199) œuvrant dans la production et revente d'électricité solaire.

Ainsi donc, en écartant HEDIOS, l'industrie manufacturière accuserait une hausse de sinistralité de « seulement » +10,2% sur le dernier trimestre contre une baisse de -9,2% sur l'année. Les activités dans le rouge en T4 sont la fabrication de charpentes, les activités de pré-pressé, le traitement des métaux ou la mécanique industrielle.

L'industrie **agroalimentaire** reste difficilement orientée sur le dernier trimestre (+5,7%) comme sur l'année (+7,5%). Les produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes pèsent fortement sur la tendance, et plus particulièrement les artisans boulangers (+8,4% en 2018 et +5,7% en T4).

Dans le **bâtiment** les procédures baissent de 2,3% en 2018 et augmentent de 2,2% sur le quatrième trimestre. La dégradation s'accroît en gros œuvre dans la construction de maisons individuelles (+8% sur l'année et + 16% sur le T4), en second œuvre dans les travaux de couverture (+9% sur l'année et + 27% sur le T4). Les travaux publics sont mieux orientés ; dans les travaux de terrassement, les défaillances se stabilisent sur 2018 mais reculent de 12% en fin d'année. L'immobilier affiche une moindre sinistralité sur l'année (-6,0%) comme sur le T4 (-7,2%).

Le **commerce** enregistre un recul des défaillances sur l'année (-3,7%) mais une hausse sur le dernier trimestre (+2,2%). Cette évolution est le reflet des tendances observées chez les détaillants (-5,5% sur l'année et +4% en T4), tandis que les grossistes demeurent favorablement orientés (-3,9% sur l'année et -

6% en T4). Le commerce de voitures, fortement dans le rouge en 2018 (+18,3%), reste fragile sur le dernier trimestre (+8,8%), pendant que l'entretien termine également difficilement l'année ; la sinistralité des garagistes baisse de 4,1% sur l'année mais dérape de +9,7% sur le dernier trimestre.

Les **services aux entreprises** semblent s'inscrire défavorablement (+6,6%) sur 2018 et plus encore sur le dernier trimestre (+9,5%). Mais là encore, comme dans l'industrie, un jugement exceptionnel d'extension de procédure prononcé à la Réunion sur 350 SNC GIR REUNION dans les services (produits de défiscalisation) a gonflé les données du 3e trimestre et donc de l'année. De plus, une autre procédure « exceptionnelle » de liquidation a été prononcée, également à la Réunion, à l'encontre d'une quarantaine de SNC RUN LOC (numérotées de 1 à 40), brouillant les chiffres du dernier trimestre. Corrigées de ces décisions atypiques dans les services administratifs aux entreprises, le secteur des services aux entreprises ressortirait stable (+0,8%) en 2018 et en hausse ramenée à +3,2% en T4. Les difficultés dans les services se concentrent plutôt dans les relations publiques, le conseil pour les affaires, les activités d'architecture, l'ingénierie ou le nettoyage courant des bâtiments.

Le **transport routier de marchandises** présente une sinistralité stable sur 2018 (+0,7%) mais dérape de +11,5% sur le dernier trimestre. C'est essentiellement le fret interurbain qui pèse sur l'évolution (+11,3% sur l'année et +35,8% sur le T4). Dans les autres activités de transport, et celui de **voyageurs** en particulier, la tendance reste portée depuis quatre ans par les taxis (+62,1% sur l'année et 48,4% sur le T4) qui composent les trois quarts des défaillances.

Dans le secteur de **l'information et de la communication**, les chiffres sont bien orientés à la fois sur l'année (-7,9%) et le dernier trimestre (-5,2%). Les tendances sont cependant sévères dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques (+8,9% sur l'année et +47,2% sur le T4)

Dans les **activités d'assurance et financières**, dans le rouge en 2018 (+6,0%) et plus encore en T4 (+30,0%), les agents et courtiers d'assurances, stables sur l'année, accusent une dégradation de 57,1% sur le T4.

**La restauration** a contenu les défaillances d'entreprises en 2018 (+1,2%) mais souffre davantage en fin d'année (+6,1%). La restauration traditionnelle résiste (-2,5% sur l'année et +1,4% sur le T4). En revanche, la sinistralité accélère en restauration rapide (+8,7% sur l'année et +16,7% sur le T4). Les **débts de boisson** sont à la peine en fin d'année (+7,1%).

Dans **les services à la personne**, les activités de **coiffures** (+10,8%) et **soins de beauté** (+11,9%) sont lourdement orientés en fin d'année.

Parmi les autres activités, dont le nombre de défaillances augmente rapidement sur le dernier trimestre, nous noterons des métiers de la **santé humaine** et action sociale (dentistes, professionnels de la rééducation, ambulanciers, aide à domicile), d'activités **récréatives** (spectacle vivant, activités sportives) ou **d'enseignement** (auto-école, formation pour adultes).

**Top 15 des activités recensant le plus de défaillances d'entreprises.**

Activité	Nombre de RJL	Evolution T4 2018 / T4 2017	Evolution 2018 / 2017
Restauration traditionnelle	3 303	1,4%	-2,5%
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	2 787	-3,2%	-4,5%
Restauration de type rapide	2 165	16,7%	8,7%
Débits de boissons	1 260	8,7%	1,4%
Travaux de peinture et vitrerie	1 154	1,6%	-4,0%
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1 099	5,0%	8,4%
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	978	6,9%	3,3%
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	973	2,9%	-7,5%
Coiffure	919	10,8%	-1,2%
Construction de maisons individuelles	873	15,9%	7,6%
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	860	13,5%	1,1%
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	855	8,8%	18,3%
Travaux de menuiserie bois et PVC	825	10,1%	-2,4%
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	818	9,7%	-4,1%
Transports routiers de fret de proximité	682	3,2%	-4,5%

**Quatre régions sont dans le vert en 2018 et sur le dernier trimestre.**

La région **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** est tombée à 5 310 (-13,2%) procédures collectives en 2018, le meilleur chiffre depuis 2007 (5 433). Sur le dernier trimestre, la baisse est encore de -10%. Tous les départements participent à l'amélioration en 2018, exception faite du Vaucluse.

**L'Occitanie** emboîte le pas de son voisin avec 4 758 défaillances en 2018 (-6,0%), là encore la plus faible sinistralité depuis 2007 (4 794). Le dernier trimestre tient la cadence avec un recul de -4%. Cependant, les

défaillances étaient en hausse de plus de +10% en 2018 en Lozère, Ariège et Hautes-Pyrénées, et de +3% dans le Lot et en Pyrénées-Orientales.

En **Bretagne**, cette année encore, les procédures collectives reculent et s'établissent à 2 041 (-6,3%) un nombre tout proche de celui enregistré en 2007 (2 024). Seul le Finistère est légèrement (+1,5%) dans le rouge.

La **Corse** qui avait dépassé le plafond des 400 procédures annuelles depuis 2016 revient juste à cette limite

### **Cinq régions, encore favorablement orientées sur 2018, basculent dans le rouge en fin d'année.**

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, les ouvertures de procédures collectives sont en baisse depuis 2013. 2018 poursuit la trajectoire (6 288 ; -5,7%) sans toutefois parvenir à descendre sous le seuil des 6 000 comme en 2007 (5 665). Le territoire de Rhône-Alpes est en amélioration sensible (-7,4%) en dépit des faiblesses de l'Ardèche (+10%), de la Drôme (+4%) et, dans une moindre mesure, de la Loire (+1%). L'Auvergne, où tous les départements sont dans le rouge, dérape de +5,3%. En fin d'année, les difficultés s'accroissent chez cette dernière (+19,4%) pendant que Rhône-Alpes tente de résister (-0,3%) conduisant l'ensemble de la région à une hausse de +2,3%.

Dans le **Grand-Est**, les défaillances se stabilisent au seuil des 4 200 juste sous la valeur de 2008 (4 343). Sur l'année, les difficultés se sont concentrées en Champagne (+16,3%) mais sur le dernier trimestre, les trois anciennes régions virent au rouge. La Champagne conserve une forte sinistralité (+16,5%) devant la Lorraine (+15,7%) et l'Alsace (+6,6%).

Les défaillances d'entreprises ont reculé pour la troisième année consécutive en **Pays-de-la-Loire** pour redescendre à 2 418 procédures (-2,2%) le meilleur chiffre depuis 2008 (2 376). La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont néanmoins en légère hausse, inférieure à 2%. La région enregistre un mauvais dernier trimestre (+15%).

En 2017, **Bourgogne-Franche-Comté** parvenait à redescendre pour la première fois depuis 2006 sous les 2 000 procédures annuelles. Ce que 2018 a confirmé (1 925 ; -1,9%). Les défaillances étaient en recul de 6,6% en Franche-Comté et en légère hausse de 1,2% en Bourgogne. La Nièvre a particulièrement souffert en 2018 avec une explosion des défaillances de plus de 32%. Le dernier trimestre n'est pas sévère, toutefois, le nombre des jugements a augmenté de 2,2%.

La région **Centre-Val-de-Loire** enregistre un recul de 1,9% du nombre des procédures collectives à 1 851 un nombre au plus bas depuis 2007 (1 727). Seul l'Indre et l'Indre-et-Loire sont en hausse en 2018. Sur le dernier trimestre, la sinistralité des entreprises augmente brutalement (+14,2%).

### **Les autres régions sont en difficulté sur 2018 et particulièrement sur le dernier trimestre.**

En tête de ces régions, **l'Ile-de-France**. Sur 2018, 12 130 procédures ont été enregistrées, c'est 5,6% de plus sur un an, cela ramène la région à son niveau constaté en moyenne sur dix ans. Exception faite de Paris (-3%), tous les départements connaissent une augmentation du nombre des défaillances d'entreprises ; pour cinq d'entre-deux, la hausse est supérieure à 10%. Les jugements accélèrent encore en Ile-de-France sur le dernier trimestre (+10,7%).

La **Nouvelle-Aquitaine** a stabilisé les procédures collectives un peu au-dessus de 4 600 (+0,2%) sa meilleure performance depuis 2007 (4 442). L'Aquitaine (-2%), plus précisément la Gironde (-4,2%), tire la tendance régionale. Sur le dernier trimestre, la tendance s'inverse fortement (+8,2%). Si l'Aquitaine contient la dégradation à +3,9%, le Limousin et le Poitou-Charentes sont aux environs de + 14%.

La région des **Hauts-de-France** était tombée sous 5 000 procédures annuelles en 2014 et approche 4 200 défaillances (+1,3%), une sinistralité qui reste au plus bas depuis 2008 (4 853). Le Pas-de-Calais (+9,5%) et la Somme (+11,4%) sont en difficulté sur 2018. Le dernier trimestre est défavorablement orienté sur la région (+5,6%).

En **Normandie**, les défaillances d'entreprises se stabilisent (+0,6%) sous 2 390, un nombre au plus bas depuis 2008 (2 123). La Calvados (+4,6%) et plus encore la Manche (+15,7%) sont dans le rouge. Le dernier trimestre offre moins de résistance mais la hausse de la sinistralité régionale est contenue à +3,3%.

*« L'année 2018 s'est achevée dans un contexte social tendu et économique incertain. Quelques augures nous rejouent déjà les "subprimes", transformées, réinventées, nous privant d'une confiance pourtant indispensable à la prise de risque et donc à la croissance. La France, comme les pays de la zone Euro, s'essouffle depuis 2018 après une année 2017 record depuis dix ans, durant laquelle le PIB a gagné 2,3%. En 2019, voire en 2020, le PIB pourrait, au mieux, stagner aux environs de 1,5% comme en 2018.*

*Dans ces conditions, les business vont se tendre, les trésoreries se resserrer et les conditions de paiement se durcir. De plus, le risque commercial peut d'autant s'intensifier que le niveau de dettes des entreprises françaises est élevé et, contrairement à ses proches voisins européens, n'a cessé d'augmenter depuis le début de la crise pour représenter à l'automne dernier 73,3% du PIB contre 62,1% en zone euro. Cette situation rend nos entreprises d'autant plus vulnérables à la remontée des taux d'intérêt que, selon la Banque de France, 44 % de leur encours d'endettement est à taux variable.*

*Les preneurs de risque, du crédit manager au conseiller en investissements financiers, vont devoir redoubler de vigilance dans l'évaluation de leurs opportunités d'affaires ou commerciales ; en 2019, 56 000 entreprises françaises pourraient connaître la défaillance. »* conclut Thierry MILLON

**À propos d'Altares** - [www.altares.com](http://www.altares.com) - <http://blog.altares.com/>

Expert de l'information sur les entreprises, Altares collecte, structure, analyse et enrichit les données BtoB afin de les rendre « intelligentes » et faciliter la prise de décision pour les directions générales et opérationnelles des entreprises. Le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI et PME en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 300 millions d'entreprises dans 220 pays.

## CONTACTS PRESSE

### Altares

Thierry Millon – Directeur des Etudes

Tél : 04 72 65 15 51

thierry.millon@altares.com

### VP Communication - Agence Presse

Véronique Pouzeratte

Tél : 06 81 29 81 90

vpouzeratte@vp-communication.com